

# Rapport BSIF B-15 sur la gestion des risques climatiques

**Financière Foresters**

Pour l'année de référence 2025, publié en juin  
2026

Financière  
**Foresters** 

**Aider est notre raison d'être.**<sup>MC</sup>

Rendez-vous sur [foresters.com](https://foresters.com) pour découvrir comment nous pouvons vous aider.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Gouvernance</b>	<b>1</b>
Suveillance du conseil	1
Rôle de l'équipe de gestion	1
<b>Stratégie</b>	<b>1</b>
Comment les risques et les occasions liés au climat influencent la stratégie et la planification financière	1
Court terme – 1 à 5 ans	2
Moyen terme – 5 à 10 ans	2
Long terme – 10 à 30 ans	2
<b>Gestion des risques</b>	<b>3</b>
Repérer et évaluer les risques et les occasions liés au climat	3
Risques réglementaires et de réputation	3
Risques d'investissement	3
Risques liés à l'assurance	4
Risques d'exploitation	4
Risques stratégiques	4
Analyse de scénarios et tests de résistance	5
<b>Indicateurs et objectifs</b>	<b>6</b>
Indicateurs	6
Émissions de type 1 et 2	6
Objectifs	7

## Introduction

La Financière Foresters est une organisation fraternelle qui propose à ses membres des bénéfices fraternels ainsi que des produits d'assurance-vie individuelle, d'épargne et de retraite, par l'intermédiaire de ses succursales et filiales aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Vous trouverez d'autres données financières [ici](#).

Le présent rapport fournit les informations requises par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») concernant le risque climatique et la manière dont il est géré par notre organisation. Publié pour la première fois en 2026 sur la base de l'année civile 2025, il sera mis à jour chaque année.

Vous trouverez plus de détails sur la gestion des risques climatiques au sein de nos activités au Royaume-Uni dans notre [déclaration financière relative au climat au Royaume-Uni](#).

## Gouvernance

### Surveillance du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ordre Indépendant des Forestiers est responsable de superviser la gestion des risques, y compris les risques liés au climat. Le conseil d'administration confie à son Comité des risques et des investissements (CRI) la responsabilité principale de cette supervision. Les membres du CRI se réunissent tous les trimestres. Ce comité est composé de personnes possédant une expérience en matière de gestion des risques, notamment en ce qui concerne les risques climatiques, et examine spécifiquement ces derniers au moins une fois par an. Les considérations liées au climat n'entrent pas directement en ligne de compte dans la détermination de leur rémunération.

### Rôle de l'équipe de gestion

L'équipe de gestion promeut une culture de gestion des risques, y compris les risques liés au climat, comme le prévoit notre Politique mondiale de gestion des risques. La responsabilité de la gestion des risques est intégrée à tous les niveaux de l'entreprise, la direction et la supervision étant assurées par le Comité exécutif des risques, présidé par le directeur de la gestion des risques (DGR).

Comme pour tout autre risque, chaque membre du Comité exécutif (direction générale) est responsable de repérer les risques climatiques relevant de ses propres fonctions. Le risque climatique étant un domaine relativement nouveau, la fonction « risques » apporte son soutien au Comité exécutif pour la gestion de ce risque.

Vous trouverez plus d'informations sur le rôle de l'équipe de gestion en matière de risque climatique au sein de nos activités au Royaume-Uni dans notre communication financière relative au climat au Royaume-Uni.

## Stratégie

### Comment les risques et les occasions liés au climat influencent la stratégie et la planification financière

En tant que prestataire de produits d'assurance-vie individuelle, d'épargne et de retraite, la Financière Foresters est confrontée à la fois à des risques de transition – liés au processus de

transition vers une économie à faibles émissions de carbone – et à des risques physiques – résultant de phénomènes météorologiques plus fréquents et plus violents, ainsi que des changements climatiques à long terme.

### **Court terme – 1 à 5 ans**

- Risques liés à la transition réglementaire et politique : veiller à ce que Foresters suive l'évolution des exigences et continue de s'y conformer.
- Risques de réputation : lié au non-respect des attentes des parties prenantes (consommateurs/salariés) en matière de changement climatique, ainsi qu'au risque de réputation (et potentiellement réglementaire) lié aux ventes abusives et/ou au écoblanchiment.
- Risques d'investissement : risques physiques et de transition entraînant des risques de marché et de crédit.

### **Moyen terme – 5 à 10 ans**

En plus des risques à court terme énumérés ci-dessus :

- Les risques physiques ayant une incidence sur le risque d'assurance par le biais de leurs effets sur la mortalité et la morbidité, notamment les vagues de chaleur, la pollution atmosphérique et d'autres risques physiques contribuant au changement climatique ou découlant de celui-ci.
- Risques physiques entraînant des répercussions négatives sur le marché hypothécaire, réduisant ainsi la demande des consommateurs pour les produits de protection hypothécaire
- Risques physiques et de transition entraînant un ralentissement de la croissance économique, ce qui pourrait affecter la demande pour les produits de Foresters et freiner la croissance de Foresters.
- Les risques physiques ont une incidence sur les opérations en raison d'événements météorologiques, tels que les dommages matériels causés par des tempêtes et des inondations sur le site des bureaux de Foresters ou de nos tiers. Actuellement, Foresters dispose de trois bureaux physiques pour ses employés aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada, et nous ne sommes propriétaires que du bureau britannique. Ces risques physiques pourraient également entraîner une augmentation des coûts d'assurance. L'évaluation détaillée des risques liés aux emplacements physiques de nos bureaux et de ceux de nos fournisseurs tiers n'a pas encore été achevée.

### **Long terme – 10 à 30 ans**

Les risques sont les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus. On s'attend à ce que leur ampleur augmente, et le classement relatif pourrait évoluer.

Nous continuons à affiner notre évaluation de l'importance relative de ces risques afin de les intégrer dans notre modèle économique et notre planification stratégique. Référez-vous à la section [Gestion des risques](#).

Nous nous employons à quantifier nos risques climatiques selon différents scénarios. Une première analyse qualitative indique qu'un scénario présentant un risque physique élevé serait susceptible d'avoir les répercussions les plus importantes sur notre entreprise.

# Gestion des risques

## Repérer et évaluer les risques et les occasions liés au climat

Les risques ont été repérés grâce à une collaboration régulière entre l'équipe responsable des risques et le responsable du développement durable. Nous disposons d'un groupe de travail interfonctionnel sur les risques climatiques, composé de représentants des départements Développement durable, Risques, Investissements et Finance. Des réunions régulières sur les risques climatiques sont organisées entre les départements Risques, Développement durable et Actuariat.

Nous nous efforçons de mieux évaluer l'importance relative de ces risques, afin de les intégrer dans notre modèle économique et notre stratégie. Les défis à l'échelle du secteur comprennent :

- **Qualité des données et lacunes** : Le secteur est confronté à des défis majeurs pour obtenir des données climatiques suffisamment détaillées, prospectives et utiles à la prise de décision. La normalisation fait défaut. Les lacunes concernent notamment les impacts des risques physiques sur la mortalité ainsi que sur l'exposition des investissements et des prestataires tiers.
- **Limites des modèles** : Les risques climatiques s'étendent sur de longs horizons temporels, souvent de plusieurs décennies, ce qui ne correspond pas bien aux modèles actuariels ou économiques traditionnels, calibrés sur l'expérience historique. Il est difficile pour les modèles de rendre compte de la non-linéarité, des boucles de rétroaction et des points de basculement associés au risque climatique, compte tenu de l'ampleur, de l'échelle et de l'interdépendance potentielles de ces risques.
- **Cadre réglementaire** : Le cadre réglementaire évolue rapidement, avec des exigences incohérentes d'une juridiction à l'autre. Il en résulte des niveaux variables de capacités et d'expertise parmi nos prestataires tiers.

Les risques liés au climat ont été intégrés dans le cadre de gestion des risques, tant pour leur impact actuel que pour leur impact en tant que risque émergent. Nous utiliserons ce cadre pour gérer et atténuer ces risques. Les indicateurs de tolérance au risque pourront être définis une fois que nous aurons acquis une bonne compréhension des données disponibles et de la manière dont celles-ci nous aident à appréhender ces risques.

### Risques réglementaires et de réputation

Nous suivons de près l'évolution tant de la réglementation que de l'opinion publique. Nous tenons compte de la diversité des points de vue sur le climat pour définir notre approche et orienter notre communication.

### Risques d'investissement

En ce qui concerne les risques de marché, de crédit et de réputation, nous menons des discussions régulières avec nos gestionnaires d'actifs sur la manière dont ils gèrent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris les risques climatiques physiques et de transition.

Les membres de l'équipe Investissements interrogent chaque année nos gestionnaires d'actifs sur les enjeux ESG et aborde avec eux les problèmes qui se posent.

Nous avons réalisé une première analyse des risques climatiques physiques et de transition liés à nos investissements, en utilisant des données provenant de sources tierces, tout en reconnaissant les limites actuelles, à l'échelle du secteur, en matière de qualité des données sur les risques climatiques.

### **Risques liés à l'assurance**

En tant qu'assureur vie, les risques liés à l'assurance comprennent les répercussions sur la mortalité et la morbidité. Les aléas climatiques physiques pertinents sont les suivants :

- chaleur extrême : en particulier chez les personnes âgées, les populations urbaines et les travailleurs en extérieur. Par exemple, des sommets de mortalité liés à la chaleur ont été observés en Californie, en Arizona, au Texas et dans certaines régions du Midwest.
- Fumée des feux de forêt et qualité de l'air : l'exposition à la fumée sur plusieurs années provenant des feux de forêt de l'Ouest canadien et des États-Unis est de plus en plus associée à la mortalité cardiovasculaire et respiratoire.
- Conséquences secondaires sur la santé : telles que l'évolution des schémas de propagation des maladies infectieuses ou les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes sur le système de santé et la santé mentale.

Toutefois, l'ampleur potentielle de ces risques reste très incertaine.

Bien que les tables de mortalité de base n'intègrent pas explicitement le risque climatique, nous suivons de près les évolutions du secteur. Notre approche met l'accent sur l'analyse de scénarios et les tests de résistance plutôt que sur la modification des hypothèses de base.

Dans le cadre de nos tests de résistance annuels pour 2025, notre scénario de mortalité défavorable a fourni des informations utiles pour appréhender toute une gamme de résultats liés au risque climatique.

Nous avons également pris en compte la vulnérabilité de nos assurés face au risque climatique en fonction de leur âge, de leurs revenus et de leur situation géographique.

Les contraintes physiques et économiques liées à la transition pourraient avoir une incidence sur l'accessibilité financière et, par conséquent, sur les taux de déchéance, mais ces impacts sont également très incertains à ce stade.

### **Risques d'exploitation**

Les risques d'exploitation comprennent les perturbations des processus métier liées à des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela inclut les répercussions sur nos propres bureaux ainsi que celles sur l'ensemble de nos relations avec des tiers. Le risque opérationnel associé n'est pas propre aux événements climatiques, et sa gestion s'inscrit dans le cadre de notre programme de continuité des activités existant ainsi que de notre cadre de résilience opérationnelle en cours de développement.

### **Risques stratégiques**

La nature systémique et à long terme des risques liés au climat constitue un défi stratégique, susceptible de compromettre la résilience de nos modèles économiques et de notre positionnement sur le marché. Au-delà des risques déjà identifiés, des changements macroéconomiques plus généraux induits par le changement climatique pourraient également remodeler l'environnement commercial et influencer la demande des clients. Ces risques sont notamment examinés dans le scénario de récession prolongée de nos tests de résistance annuels pour 2025.

L'évolution des attitudes des clients pourrait influencer la demande de produits et de solutions. Au Royaume-Uni, le fonds « Foresters Stakeholder (Schroders) Sustainable Future Managed Fund » a été lancé auprès des clients en 2023, et la part des nouvelles affaires investies dans ce fonds fait l'objet d'un suivi.

## **Analyse de scénarios et tests de résistance**

Bien que nous ne disposions pas de scénarios climatiques à long terme autonomes, nous avons analysé les répercussions potentielles tant des risques de transition (changements de politique, actifs irrécupérables, ralentissement économique) que des risques physiques (phénomènes météorologiques extrêmes, répercussions sur la santé et la morbidité, perturbations opérationnelles) dans le cadre de nos tests de résistance annuels pour 2025.

Plus précisément, nous avons :

- Envisagé un scénario de récession prolongée comme indicateur des tensions économiques liées aux risques de transition et aux risques physiques.
- Évalué notre exposition en fonction du pourcentage de notre portefeuille constitué d'obligations du secteur des énergies fossiles.
- Pris en compte la vulnérabilité de nos assurés face au risque climatique en fonction de leur âge, de leurs revenus et de leur situation géographique.
- Utilisé un scénario de mortalité défavorable qui a fourni des informations utiles pour appréhender toute une gamme de conséquences liées au risque climatique.

Ces travaux n'ont eu aucune incidence financière, mais nous continuerons à affiner notre évaluation de l'importance relative de ces risques afin de les intégrer dans notre modèle économique et notre planification stratégique.

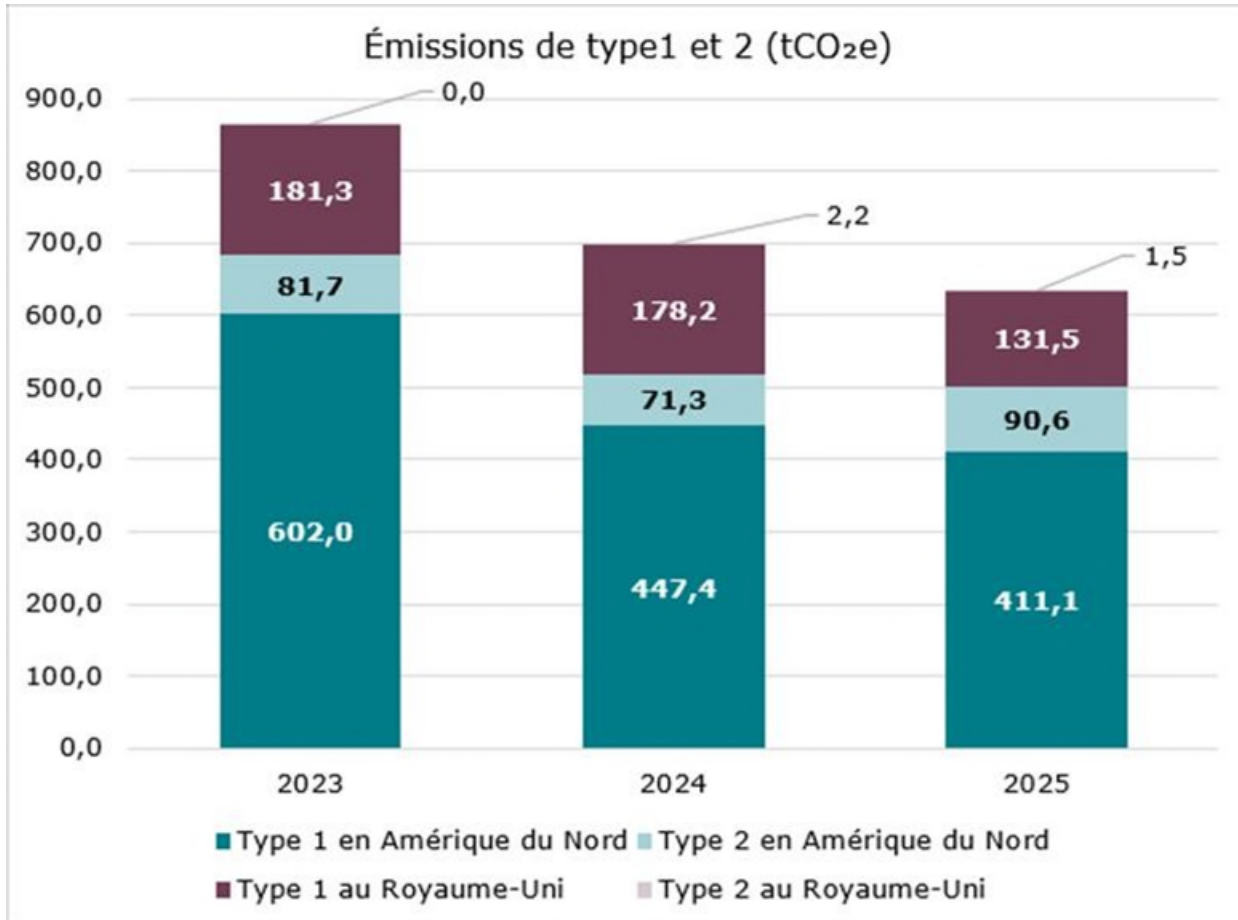
Nous étudions actuellement la possibilité d'étendre notre horizon de modélisation au-delà de cinq ans.

# Indicateurs et objectifs

## Indicateurs

### Émissions de type 1 et 2

Le graphique ci-dessous présente l'évolution annuelle des émissions (en tCO<sub>2</sub>e<sup>1</sup>), ventilées par région et par périmètre<sup>2</sup>:



En 2025, les émissions ont diminué de 9 % par rapport à 2024. En Amérique du Nord, les mesures d'efficacité énergétique mises en place dans les bureaux ont permis de réduire les émissions de carbone, malgré un été plus chaud, des hivers plus rigoureux et une augmentation de l'intensité carbone de l'électricité en Ontario. Au Royaume-Uni, ces réductions sont principalement dues à la

<sup>1</sup> Tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone

<sup>2</sup> Le Protocole sur les gaz à effet de serre (GES) définit trois périmètres pour classer les émissions : le type 1 couvre les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par une entreprise (comme les véhicules de fonction ou la combustion de carburant sur site); le type 2 couvre les émissions indirectes liées à l'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage, climatisation); et le type 3 inclut toutes les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur (en amont et en aval).

baisse des émissions du parc automobile. Cela s'explique par le fait que de plus en plus de rendez-vous avec les conseillers se déroulent désormais en ligne plutôt qu'en présentiel.

Au-delà des émissions de type 1 et 2, nous continuons à développer nos indicateurs pour évaluer les risques et les occasions liés au climat.

Nous avons mené une première analyse portant sur :

- les émissions de type 3, y compris les émissions liées aux projets que nous finançons et aux déplacements professionnels;
- la valeur exposée au risque climatique, tant pour les risques physiques que pour les risques de transition;
- le pourcentage des investissements consacrés à des secteurs exposés aux risques de transition et aux risques physiques, ainsi qu'aux opportunités associées.

Nous travaillons actuellement à la validation de ces indicateurs et étudions comment les intégrer dans nos processus de gestion des risques.

## **Objectifs**

Nous continuons à mettre au point nos indicateurs pour évaluer les risques et les occasions liés au climat et n'avons pas encore fixé d'objectifs.